LE FRANCO

50¢

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 3 août 1990
Vol. 24 n° 31- 12 pages

Franco-Albertains, à vos crayons!

à lire en page 3

Nouveau président...

à lire en page 5

Festival culturel jeunesse

à lire en page 6

• Alberta

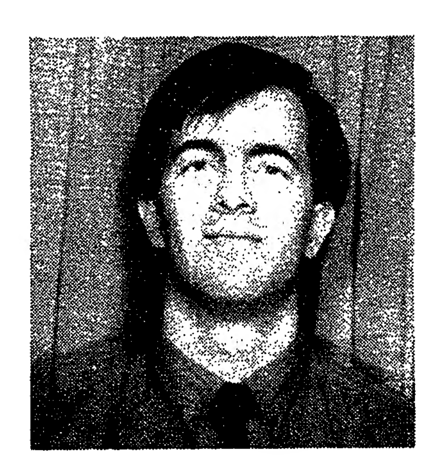
15% des francophones sont analphabètes

C'est ce que révèle les résultats préliminaires d'une étude effectuée en collaboration avec l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean de février à avril dernier.

C'est à l'aide d'enquêteurs dans différentes régions de l'Alberta que Bruno Ouellette, de l'éducation permanente de la Faculté, et un comité consultatif ont constaté ce phénomène d'analphabétisme chez certains francophones de l'Alberta.

Le Franco débutera la semaine prochaine une série d'articles sur ce problème qui semble augmenter de façon constante du sud au nord de la province.

L'étude a été réalisée en collaboration avec différents intervenants: la communauté (auprès d'elle et par elle), des organismes francophones (90), des institutions scolaires (écoles, garderies), des organismes anglophones (s'occupant d'alphabétisation), et finalement le recensement fait en 1986 par Statistiques Canada.



Bruno Ouellette

Trois objectifs sont visés par cette enquête. Premièrement, on voulait y situer les besoins et les niveaux d'analphabétisme de la francophonie en Alberta. Ensuite, identifier les ressources humaines, financières et matérielles en place concernant les analphabètes. Et finalement, développer une première ébauche d'un plan d'action pour subvenir aux besoins identifiés auparavant.

Pour Bruno Ouellette, un analphabète ou «apprenant», c'est une personne dont le sentiment de dépendance sociale l'accable énormément.

L'apprenant se retrouve souvent dans des situations où il ne peut revendiquer ses droits. Son estime de soi se dégrade au fil des années. M. Ouellette confie que souvent les analphabètes s'associent au «monde niaiseux», tandis que les personnes sachant lire et écrire se retrouvent dans le «monde intelligent». Pour eux les difficultés ne se retrouvent pas seulement dans leur incapacité à lire et écrire, mais c'est aussi un problème personnel qui les affecte intérieurement.

Il y a aussi bien des préjugés envers ces personnes; on espère, avec l'aide de cette enquête, mettre une terme à ces fausses idées sur l'analphabétisme. Les apprenants ont besoin de renouer avec la confiance en eux-mêmes afin de se prouver qu'ils sont encore capables de reprendre le temps perdu.

On se doit de constater qu'il n'est pas facile de retourner à l'école alors qu'on ne l'a pas fréquenté depuis plus de 20 ans. Et l'enquête faite par l'éducation permanente affirme que 93% des francophones analphabètes ont plus de 35 ans, dont 63% sont âgés de 55 ans et plus.

Pour certains, ces chiffres peuvent sembler dramatiques. Mais pour d'autres, ce n'est que le triste tableau d'une réalité se vivant à chaque jour. Ce sera donc un dossier à suivre au cours des prochaines semaines à l'intérieur du Franco.

• Québec

Québec verse 1,6 million $ à la francophonie canadienne

APF - Le gouvernement du Québec vient de distribuer 1,6 million $ à divers groupes francophones hors Québec pour la réalisation de 154 projets. Ces subventions sont attribuées dans le cadre du Programme de soutien financier à la francophonie canadienne.

Ce programme, créé en 1988, s'adresse aux organismes, associations et individus intéressés au développement de la francophonie canadienne. La majorité des projets retenus touchent les domaines de l'éducation, de la culture, des communications et de l'économie. Une attention particulière est accordée aux projets qui rejoignent les jeunes. Plus de 20% des subventions allouées sont en effet destinées aux jeunes francophones. Au cours des trois dernières années, le gouvernement québécois a consacré près de 7 millions $ en vue d'encourager la francophonie canadienne.

Pour l'année en cours, les organismes nationaux se partagent la plus grosse part du gâteau, soit un montant de 496 050 $ pour soutenir 16 projets. En première ligne de ces subventions vient le Secrétariat permanent des peuples francophones qui reçoit 100 000 $ pour son programme de séjour au Québec offert à de jeunes Canadiens utilisant le français. Il est suivi de près par la Fédération des jeunes Canadiens français qui obtient 80 000 $ afin de l'aider à poursuivre son projet d'étude et de recherche sur l'assimilation linguistique des jeunes francophones hors Québec, «Vision d'avenir».

Entre autres subventions, la Fédération des francophones hors Québec touche 56 000 $ pour maintenir son bureau de représentation à Québec et 25 000 $ pour mettre en oeuvre un plan de communication sur les francophones hors Québec à l'intention des Québécois.

Au niveau des provinces, les francophones de l'Ouest canadien reçoivent 351 437 $ pour la réalisation de 53 projets. Soulignons notamment une série de cinq projets de l'Association canadienne-française de l'Alberta touchant le domaine du théâtre et des loisirs. Le centre culturel francophone de Vancouver et la Fédération des franco-colombiens obtiennent aussi l'appui du gouvernement du Québec. Une aide est également accordée à la promotion des produits culturels francophones au Yukon et à la production théâtrale en Saskatchewan.

Une autre série de subventions, totalisant environ 200 000 $, sera accordée l'automne prochain. Les groupes intéressés ont jusqu'au 1er octobre pour soumettre un budget auprès de l'un des bureaux du Québec situés à Edmonton, Toronto, Moncton et Ottawa.

SOMMAIRE

Agriculture	7
Arts et spectacles	6
Au national	2
Bloc-notes	9
Carrières	7 et 8
Horaire TV	10
Lettres ouvertes	4
Musique	6
Petites annonces	9
Régions	5

Bienvenue au Parc Soleil!



C'est parti les ami(e)s! Oui, il est possible de s'amuser en français à Calgary. Le Parc Soleil est fier d'en relever le défi. Pour ce faire, une équipe de douze moniteurs et monitrices accueillent nos enfants en leur faisant participer à des activités telles que les sports, le théâtre, les arts plastiques, le camping et bien d'autres. Cet été, laissons nos enfants découvrir le français! Contactez Madeleine au 250-5001.

(photo Madeleine Smith)

Au national...

• Saskatchewan

Les jeunes Fransaskois n'en peuvent plus

APF - Les jeunes Fransaskois sont fort déçus des récents développements du gouvernement provincial à leur égard et ils demandent au premier ministre Devine de respecter ses engagements.

L'annonce, faite par le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, qu'un projet de loi sur la gestion scolaire francophone serait déposée à l'automne, déçoit fortement l'Association jeunesse fransaskoise (AJF). «Toute la communauté était préparée à mettre sur pied un système de gestion scolaire des écoles francophones dès septembre. Le fait de déposer un projet de loi à l'automne signifie plus qu'un retard de quelques mois. C'est toute une année de perdue. Les classes ne peuvent débuter quelque part à l'automne selon le bon vouloir du gouvernement», a déclaré le directeur général de l'AJF, Claude Grenier.

Rappelons qu'à la suite de l'échec du lac Meech, le premier ministre Grant Devine était revenu sur sa promesse de veiller à la création de conseils scolaires homogènes attendue pour septembre. Il avait allégué devoir redéfinir la question de la gestion scolaire en raison d'embûches constitutionnelles. D'autre part, en 1988, une décision de la Cour suprême avait ordonné la création de conseils scolaires homogènes français en Saskatchewan.

De plus, une déclaration de Grant Devine à l'effet que les Fransaskois sont considérés comme une ethnie au sein de la collectivité multiculturelle, fait monter d'un cran l'exaspération des francophones. Dans une lettre adressée au premier ministre Devine, le président de l'AJF, Pierre Magnan l'exprime vertement: «Dernièrement, vous avez porté un nombre de commentaires au sujet des Fransaskois que nous trouvons abominables. La remise de notre droit à la gestion scolaire était une claque en pleine face quand on regarde le jugement de la Cour suprême».



Aline Taillefer

La Fédération des jeunes Canadiens français vient également de prendre position dans le même sens que les jeunes Fransaskois. Lors d'une déclaration publique récente, la présidente de la Fédération, Aline Taillefer, soutient que le premier ministre Devine doit respecter ses engagements déjà pris envers la population fransaskoise et qu'il ne peut traiter la collectivité francophone de la Saskatchewan au même niveau que les groupes ethniques de la province.

Soulignant que M. Devine «semble avoir changé son fusil d'épaule concernant l'un des deux peuples fondateurs» du Canada, Mme Taillefer demande au premier ministre «de clarifier sa position vis-à-vis la collectivité fransaskoise et de s'assurer que la question de la gestion se règle dans les plus brefs délais».

• Ottawa

Un organisme indépendant informera les consommateurs sur la TPS

Un organisme indépendant aura à l'oeil les entreprises manufacturières qui ne transmettront pas aux consommateurs les économies reliées à la taxe sur les produits et services (TPS).

En annonçant la création du Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, le ministre de la Consommation et des Sociétés, Pierre Blais, a indiqué que le montant serait triple.

D'abord, il renseignera les consommateurs à l'avance sur les répercussions de la TPS sur les prix des produits et services. On croit que les Canadiens pourront alors prendre «des décisoins éclairées» lors des semaines qui précéderont et suivront le passage de la taxe fédérale de vente (TFV) de 13,5% qui est appliquée aux entreprises, à la taxe sur les produits et services (TPS) de 7%.



Pierre Blais

Pour s'assurer que les commerçants fassent bénéficier les consommateurs des épargnes réalisées suite à l'élimination de la TFV et son remplacement par la TPS, le Bureau s'en remettra essentiellement aux forces du marché et à des programmes d'information destinés aux consommateurs. Le ministre Blais a dit devant les membres du comité qui étudient présentement l'effet de la TPS sur les prix, qu'il ne croyait pas que les entreprises canadiennes allaient augmenter le prix de leurs produits manufacturés, uniquement pour ne pas transmettre aux consommateurs l'économie réalisée par le passage de la taxe de 13,5% à 7%. «Ceux qui vont essayer d'avoir un prix plus haut vont être hors du marché» croit le ministre. Mais en dernier recours, ajoute-t-il, le Bureau d'information pourrait informer le public «sur les bons et les mauvais joueurs».

Le Bureau aura aussi la responsabilité de recevoir et d'étudier les plaintes des consommateurs.

La présidence de ce nouvel organisme a été confiée à Nickolas Murray, qui est le président national de l'Association des consommateurs du Canada.

Le Bureau fermera un an après l'entrée en vigueur de la TPS prévue pour le 1er janvier 1991.

• Ottawa

Accord canado-américain sur la qualité de l'air

APF - Les négociations en vue d'un accord canado-américain sur la qualité de l'air débuteront le 28 août prochain. L'accord devrait établir un cadre de travail dans le but de gérer une gamme complète de polluants transfrontaliers.

Le ministre canadien de l'Environnement, Robert de Cotret, et l'administrateur de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, William Reilly, ont conjointement fait cette annonce à Ottawa, le 16 juillet, soit environ une semaine après que les chefs des gouvernements des deux pays aient convenu de lancer sous peu de telles négociations, lors du sommet économique de Houston.

«Ce cadre fera beaucoup plus que de traiter exclusivement du problème des pluies acides. Il fournira, notamment, les moyens de combattre la pollution atmosphérique transfrontalière, comme le smog urbain et les toxiques dans l'air», a souligné le ministre de Cotret.

L'accord devrait accorder la priorité aux émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde d'azote. Il prévoit aussi l'élaboration de programmes coordonnés de recherche et de surveillance ainsi que l'échange d'informations de même que l'établissement d'une agence de surveillance impartiale chargée de régler les différends.

Selon MM. de Cotret et Reilly, un accord sera vraisemblablement signé peu après l'adoption de la loi sur la qualité de l'air par le Congrès américain. Ils anticipent que ces mesures combinées pourront suffisamment réduire le problème des pluies acides afin d'enrayer les dommages causés aux forêts et cours d'eau.

Air Canada est fière de sa feuille de route

APF - Air Canada est «en profond désaccord» avec l'interprétation que fait l'Association de la presse francophone de la Loi sur les langues officielles portant sur la publicité dans les journaux hors Québec, et estime «qu'il reviendra aux tribunaux compétents» de trancher cette question.

Les représentants de la compagnie aérienne nationale ont maintenu devant les membres du Comité mixte sur les langues officielles que la Société respectait pleinement «l'esprit et la lettre» de la Loi sur les langues officielles en matière de communication avec les Canadiens d'expression française hors Québec. Air Canada va même plus loin et parle d'une «juste et généreuse» application de la Loi sur les langues officielles en matière de publicité.

La Loi sur la privatisation d'Air Canada adoptée en 1988 stipulait que la Loi sur les langues officielles, dont la partie se rapportant aux communications avec le public dans les deux langues officielles, continuait à s'appliquer à la Société.

Le 30 mai dernier, l'Association de la presse francophone accusait Air Canada de traiter les francophones hors Québec comme des citoyens de seconde classe en refusant de publiciser ses tarifs et ses spéciaux dans les journaux francophones hors Québec.

Dans son mémoire, Air Canada explique que le durcissement de la concurrence dans l'industrie depuis la déréglementation force aujourd'hui la compagnie à s'appuyer sur des principes «de saine gestion» en matière de communication avec le public canadien, de façon à faire face à la concurrence. De 57 pour 100 qu'elle était en 1986, la proportion des dépenses publicitaires n'était d'ailleurs plus que de 31 pour 100 en 1989.

Ces restrictions budgétaires ont affecté la presse minoritaire reconnait Air Canada. Selon les chiffres fournis par le transporteur aérien, la publicité dans l'ensemble des publications francophones hors Québec est passée de 86 000 $ en 1988 à 30 000 $ en 1989. Néanmoins, Air Canada a profité de sa comparution pour annoncer à l'avance que le nombre d'annonces prévues en 1990 dans la presse minoritaire francophone sera «nettement supérieur à celui de 1989 et dépassera probablement celui de 1988».

Malgré cette bonne volonté manifestée par Air Canada, le transporteur aérien maintient que les journaux de la presse minoritaire, à cause de leur fréquence de parution, ne sont pas les véhicules appropriés pour annoncer les tarifs spéciaux de la compagnie parce qu'ils ne rejoignent pas «les segments de marché précis dans lesquels nous cherchons à promouvoir nos produits». Air Canada, disent les représentants de la compagnie, fait affaire avec la presse francophone en milieu minoritaire surtout pour promouvoir son image de marque. C'est ce qu'on appelle la publicité institutionnelle.

L'Association de la presse francophone maintient de son côté que Air Canada a l'obligation d'utiliser la presse de la minorité francophone lorsqu'elle choisit de communiquer avec les anglophones d'un même territoire par le biais des quotidiens de la majorité et cela, sans aucune exception d'ordre commercial.

À la 3...

• Provincial

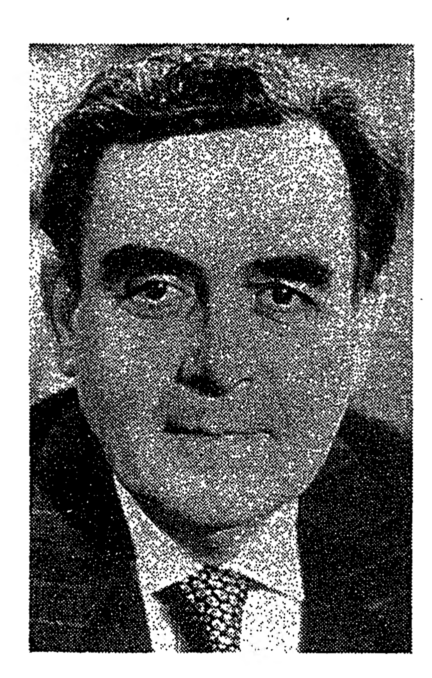
Franco-Albertains, à vos crayons!

par MARTYNE COUTURE

Les Franco-Albertains sont invités à participer aux Championnats du monde d'orthographe qui se dérouleront à l'automne prochain.

Le succès retentissant des championnats de 1988 et 1989 incite la chaîne française de TVOntario à se remettre de la partie cette année. De plus, une invitation officielle est lancée aux quatre provinces de l'Ouest pour participer. Officielle parce que contrairement à l'an dernier, les candidats seront pris en charge par le bureau de l'Alliance française de la province jusqu'aux demi-finales. L'Alliance française d'Edmonton s'occupera donc du recrutement, de distribuer le test préliminaire et la dictée du quart de finale et d'en faire la correction.

Le test préliminaire sera disponible durant la première semaine de septembre aux bureaux de l'Alliance française d'Edmonton et de Calgary. En effectuant ce test, les candidats pourront se qualifier pour les quarts de finale qui auront lieu le 29 septembre. Suite à cette épreuve, 63 participants (60 de l'Ontario et trois des provinces de l'Ouest) seront choisis pour se présenter à Toronto à l'occasion des demi-finales qui se tiendront le 13 octobre. De ce nombre, six finalistes canadiens (trois de l'Est parrainés par Radio-Québec, et trois de l'Ouest parrainés par TVOntario) se retrouveront à la finale mondiale de Paris, où des représentants de 94 pays s'affronteront en novembre.



M. Bernard Pivot anime depuis 1985 les Championnats mondiaux d'orthographe en France.

Vous pouvez vous inscrire dans l'une des trois catégories suivantes: junior (moins de 21 ans), senior amateur (21 ans et plus) et senior professionnel (plus de 21 ans et professionnel de la langue française tel journaliste, traducteur, linguiste, etc.).

TVOntario couvrira les frais de déplacement et d'hébergement des demi-finalistes ainsi que les coûts de déplacement des finalistes qui, une fois à Paris, seront pris en charge par le comité organisateur français.

Il est à noter que l'Alliance française d'Edmonton offre des ateliers d'entraînement pour les gens voulant se pratiquer avant la grande épreuve. Ces exercices auront lieu à partir du 9 août au bureau de l'Alliance situé au 10318 - 82e Avenue, suite 300, à Edmonton. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jeanne au 435-4198 ou Anne au 469-1885.

De plus, TVOntario met gratuitement à la disposition des candidats plusieurs outils de travail qui aideront à éviter les pièges de la langue française: une trousse d'information comprenant, entre autres, les dictées des demi-finales et finales de 1988 et 1989; un cahier d'entraînement et une liste d'ouvrages pertinents. Pour obtenir ces outils de travail, il s'agit de communiquer avec le bureau de l'Alliance française ou avec Pascale Guillotte, La chaîne TVOntario, C.P. 200, succursale Q, Toronto (Ontario), M4T 2T1.

• Provincial

Danger: véhicules vs animaux

par MARTYNE COUTURE

Dans le but de réduire le nombre de collisions entre animaux et véhicules, le bureau régional de l'Ouest du Service canadien des parcs a désigné la semaine du 1er au 8 août **à la mémoire de la faune.**

En effet, selon le ministère des Transports de la Colombie-Britannique, plus de 300 grands mammifères et d'innombrables petits animaux meurent chaque année à la suite de collisions avec des véhicules dans les parcs nationaux de l'Ouest. En Alberta et en Colombie-Britannique, les victimes se comptent par milliers.

De plus, il n'y a pas que les animaux qui sont victimes de ces accidents; l'homme peut y subir des blessures graves, parfois mortelles. Imaginez un orignal de plus de 400 kilos fonçant vers votre pare-brise alors que vous roulez à 90 km/h. Les conséquences pourraient alors être tragiques, autant pour l'homme que pour l'animal.

Une étude récente, commissionnée par le ministère des Transports de la Colombie-Britannique, estime qu'il peut en coûter 3 358 $ pour réparer un véhicule entré en collision avec un orignal. En 1989, The Insurance corporation of B.C. a déboursé plus de 7 millions $ en dommages à la suite de collisions avec des animaux sauvages. Ces chiffres ne tiennent pas compte des réclamations pour blessures personnelles, qui sont remboursées par des compagnies d'assurances différentes, ni du coût des soins médicaux, ni des pertes salariales.

SOLUTIONS POSSIBLES

Malheureusement, on ne peut faire passer les routes ailleurs qu'à travers ces parcs. Ces vallées sont les seuls endroits possibles pour les voies routières et ferroviaires.

Par contre, le nombre des accidents impliquant des animaux a diminué de 90% pendant les deux premières années dans le parc national de Banff grâce à l'installation d'une clôture de 2,4 mètres de hauteur le long d'un secteur de 26 km de la Transcanadienne.

Les clôtures, tout en étant efficaces, constituent une solution coûteuse, désagréable à l'oeil, artificielle au problème de la mortalité des animaux sur les routes. De plus, elles changent inévitablement le comportement des animaux. C'est ainsi que les coyotes ont rapidement appris à chasser les mouflons en les acculant à la clôture pour ensuite les tuer. C'est pourquoi, et en particulier dans un parc national, l'installation d'une clôture se fait seulement aux endroits où les animaux sont en grand nombre ou très vulnérables.

Parce qu'une clôture crée une barrière importante aux mouvements réguliers des animaux et à leurs migrations, il est préférable de s'en servir en conjonction avec des passages sous la route ou au-dessus de la route. Ces structures permettent aux animaux de traverser sous la route ou par-dessus sans risquer une collision.

On met aussi à l'essai des réflecteurs spéciaux: ils ont été conçus pour refléter les phares des véhicules dans la direction de tout animal qui approcherait de la route. L'animal se fige alors, ce qui laisse le temps au véhicule de s'éloigner.

Les automobilistes peuvent aussi se procurer des sifflets ultrasoniques. Placés à l'extérieur des véhicules, ils émettent un son à une fréquence que l'oreille humaine ne peut percevoir mais que certains animaux peuvent capter.

L'ÉDUCATION DU PUBLIC

Des panneaux, avec silhouette d'un cerf bondissant sont déjà installés le long des routes. Mais il est prouvé que ces panneaux n'incitent pas les automobilistes à ralentir suffisamment.

Une étude a démontré un moyen efficace pour ralentir la circulation: plutôt que d'enlever les carcasses, les gardes et les autres officiers les laissent tout simplement en bordure de la route. Les automobilistes ralentissent, mais cela ne s'avère pas une solution acceptable puisque les carcasses attirent les animaux charogneurs comme les ours, les coyotes et les loups.

La semaine à la mémoire de la faune vise à informer et à sensibiliser les automobilistes. Le personnel du service canadien placera un fanion orange à chaque endroit où un animal est mort à la suite d'une collision sur les routes des parcs nationaux des montagnes. Ces fanions n'indiqueront pas seulement la sévérité du problème, mais ils souligneront également les endroits le long des routes des parcs qui sont les plus dangereux pour les animaux.

Les accidents de la circulation sont causés trop souvent par de mauvais chauffeurs, mais malheureusement aussi par des chauffeurs ignorants. L'objectif principal de cette semaine à la mémoire de la faune est d'enseigner comment réduire les risques de collision avec les animaux sauvages. La seule réponse à ce problème difficile est d'avoir des chauffeurs prudents et renseignés, les solutions techniques coûtent cher et ne sont pas toujours complètement efficaces.

• Edmonton

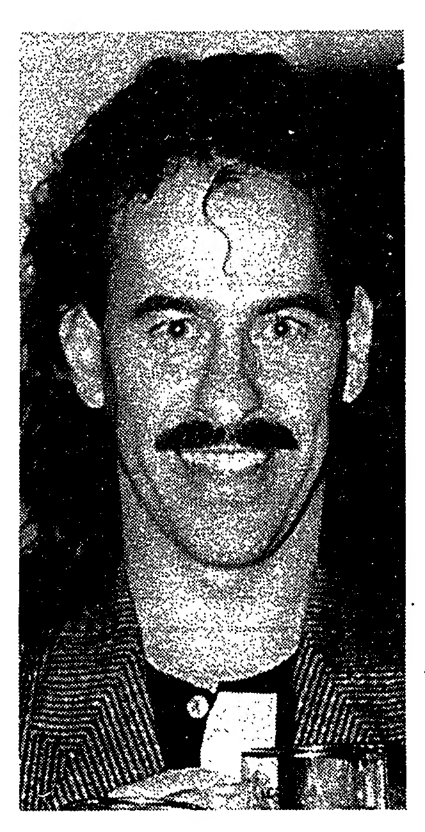
Des artistes francophones au Folk Festival

par ANDRÉ FRADETTE

Les amateur(e)s de musique folklorique pourront s'en mettre plein les oreilles et plein la vue aussi, pendant trois jours, au Edmonton Folk Music Festival. Musique canadienne-française, africaine, cajun, celtique; il y en aura pour tous les goûts. Et les francophones auront une bonne place à la table de ce beau festin de musique, qui aura lieu les 10, 11 et 12 août, au Gallagher Park, à Edmonton, beau temps mauvais temps.

Venant de différents coins de l'Amérique, chanteurs, chanteuses et groupes francophones n'attendent plus que le moment de monter sur scène pour partager avec la foule leurs chansons.

Petits et grands pourront revoir Jacques Chauvin, chanteur franco-albertain bien connu, qui a donné des spectacles partout dans la province et ailleurs. Nous pouvons en dire autant des Bûcherons, de l'Alberta aussi, dont la panoplie d'instruments étonneront ceux et celles qui ne les ont jamais vus.



Jacques Chauvin

De Winnipeg, mais originaire de Willow Bunch en Saskatchewan, Carmen Campagne, qui a chanté avec succès au Festival pour enfants d'Edmonton en mai, revient avec son bagage de chansons à saveur de campagne.

Ensemble au nom évoquant un monde de danse et de plaisir, la Bottine souriante du Québec, sous le signe de la joie de vivre, offrira des chansons a capella ou avec accompagnement à la mandoline, au violon ou à l'accordéon.

Enfin, la musique cajun et zydeco sera à l'honneur avec le groupe Michael Doucet et Beausoleil de la Louisiane, le meilleur du genre aux États-Unis. Cette musique, aussi savoureuse et épicée que la cuisine du pays d'où elle vient, dépasse les cadres du folklore même pour se mettre au goût du jour, ce qui fait que des chansons rock se retrouvent dans un habit cajun.

En entendant tout cela, il ne restera plus qu'à se lever de sa chaise et à danser...!

Pour plus de renseignements, (horaire des spectacles, etc.) communiquez avec le Festival au 429-1899.

En l'absence du directeur du journal M. Pierre Brault pour les vacances estivales, nous faisons place cette semaine à vos lettres à l'éditeur. Nous vous rappelons que vos lettres sont les bienvenues; cette section vous est réservée afin d'exprimer vos opinions.

Lettres ouvertes

À propos de «leadership» dans les écoles françaises

M. le rédacteur,

J'étais très heureux d'apprendre, lors de mon bref passage à Edmonton, que les francophones auront finalement des écoles homogènes françaises dès septembre 1990.

En lisant l'article de Martyne Couture qui a paru à la une de votre journal (Le Franco, 10-07-90), M. Georges Arès, directeur général de l'ACFA, souligne le rôle important qu'a joué le ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning, dans l'établissement de l'école française à Saint-Paul et à Legal. «Nous apprécions beaucoup le leadership du gouvernement provincial» affirme M. Arès.

Je voudrais partager quelques réflexions avec vous et vos lecteurs au sujet de «leadership» quand il s'agit de mettre sur pied une école française. Je ne prétends pas être spécialiste dans le domaine. Je m'appuie tout simplement sur mon expérience en tant qu'étudiant francophone natif de Saint-Paul.

Je base aussi mes réflexions sur mon expérience de professeur: deux stages à deux écoles françaises au Manitoba; deux ans d'enseignement dans une école d'immersion à Winnipeg et deux ans d'enseignement dans une école à Iqaluit sur la terre de Baffin.

D'abord et avant tout, ce n'est pas un gouvernement provincial, ni un ministre et encore moins une cour Suprême qui donne le vrai «leadership» dans le domaine des écoles françaises. Il est vrai que ces agents donnent un appui incontesté. Mais les personnes qui déterminent le succès ou l'échec d'une école française sont beaucoup plus près des élèves.

Regardons au coeur d'une école et pensons au quotidien, c'est-à-dire, le vécu de tous les jours. Qui sont les véritables «leaders» ou responsables? Je vous en propose trois: la direction, les professeurs et les parents.

i - La direction: afin d'assurer une école dans laquelle la seule langue parlée (sauf pour le cours d'anglais évidemment) soit le français, il faut avoir un directeur convaincu de l'importance d'une ambiance complètement française dans l'école pour garantir une éducation française. Le directeur en travaillant avec les autres responsables peut et doit créer cette ambiance.

ii - Les professeurs: il va sans dire que le directeur n'est pas seul dans son école. Il est entouré de professeurs et d'un personnel de soutien (secrétaires, auxiliaires, concierges,...) Ce sont ces derniers qui doivent faire preuve de «leadership» dans l'école. Les professeurs servent de modèles dans la salle de classe, bien sûr, mais aussi et peut-être plus important encore, à l'extérieur. Les élèves doivent entendre le français dans les couloirs, dans la cour d'école, dans le salon du personnel et même dans la rue. Oui, les professeurs et tout le personnel de soutien sont les modèles, les émetteurs, si vous voulez, qui transmettent un message très important aux jeunes: la langue française n'est pas seulement une langue de salle de classe. Elle est belle et bien vivante à l'extérieur également. C'est par leurs paroles et par leurs actes qu'ils peuvent valoriser la langue et la culture française aux yeux des élèves.

iii - Les parents: vous avez le rôle de «chien de garde». Vous devez établir et maintenir un très bon réseau de communication entre vous et vos enfants. Demandez-leur ce qu'ils font à l'école et mieux encore, rendez-vous à l'école (pas seulement au moment des bulletins). Allez-y voir de vos propres yeux, entendre de vos propres oreilles tout ce qui se passe dans votre école française. Vous avez le droit de savoir ce qu'apprennent vos enfants et comment ils l'apprennent. Vous servez aussi de modèles pour eux afin de promouvoir la langue et la culture françaises.

Le gouvernement a beau créer des projets de loi et la cour Suprême a beau appuyer notre Charte des droits et libertés. Si la direction, les professeurs et les parents ne servent pas de vrais «leaders», de chefs convaincus et de modèles pour les jeunes francophones, nous n'aurons pas ce qu'il y a de plus important quand nous établirons nos écoles françaises homogènes: des jeunes francophones fiers de leur langue et de leur héritage et capables de s'exprimer en français à la fin de la 12e année.

Pensons à l'avenir. Les parents, les directeurs et directrices, les professeurs des écoles françaises, les chefs d'entreprises, les «leaders» de demain sont les élèves de nos écoles françaises d'aujourd'hui.

Je vous remercie, M. le rédacteur de m'avoir prêté l'oreille et je vous laisse en posant une question à vos lecteurs et lectrices francophones (parents, professeurs, directeurs et autres). Quand nous parlons d'écoles homogènes françaises en Alberta, êtes-vous bâtisseurs d'un avenir où le français aura sa juste place ou êtes-vous démolisseurs en mettant les bâtons dans les roues?

Jules Rocque, BA., B. ED.,
directeur de l'école Aqiggiq
Lake Harbour, T.N.O.

«J'ai roulé le dé»

Brian Mulroney P.M.

Les annales feront sûrement «grands éloges»
De notr' Premier Ministre dans les nécrologes.
Ce pédant monarque omnipotent bien cambré,
S'est adulé de miser sur un coup de dé.
L'avenir du pays tramé par de vils fricots,
Mis en fatale ébullition dans ses cachots.

Les électeurs canadiens peuvent «se vanter»,
D'avoir en poste influent un tel «inspiré».
Nous le voyons hurlant ses verdicts fallacieux,
Cherchant à justifier ses méfaits odieux.
Les honteux fracas du lac Meech sont écrasants.
Il met le blâme sur tous, sauf lui «l'innocent».

Vexé par un supposé vol de documents,
En JURISTE il charge un reporter de brigand,
Avant que la JUSTICE le trouve coupable.
Un VRAI JUGE blanchit l'employé fort louable.
Les règles élémentaires apprises en cour de loi,
Brian en fait fi en fier-à-bras maladroit.

La Société de barreau dont il fait partie,
Serait justifiée de brûler son effigie,
S'étant moqué du code de leur profession.
De plus pourquoi pas exiger son expulsion?
Comment notre P.M. peut-il brimer nos lois,
Et penser que personne à part lui a des droits?

Quel électeur bien pensant aurait par son vote
Donné POUVOIR à un joueur et un despote?
Que sont devenues ses promesses électorales,
De bâtir un PAYS, d'atteindre en tout l'idéal?
«J'ai roulé le dé à toutes les croisées de chemin»,
Catastrophes! Catastrophes! Quel beau destin!

Jules Van Brabant
Saint-Paul, Alberta

Les filets meurtriers

M. le rédacteur,

L'environnement c'est un sujet qui devient de plus en plus important dans notre vie quotidienne. Un aspect c'est les filets de pêche qui sont les filets les plus dangereux au monde. Chaque année, des millions de poissons sont attrapés et tués par ces filets et plusieurs sont des mammifères comme les baleines. Ici au Canada, plus spécifiquement près de Vancouver, le nombre de poissons tués devient un problème très sérieux.

Ça fait des années que les filets de pêche sont employés par les pêcheurs. «Chacun mesurant trente pieds en profondeur et au dessus de trente-cinq milles de longueur» (1), je pense que les filets attrapent beaucoup trop de poissons. Mais s'il y avait un règlement où les filets doivent être d'une certaine longueur et même d'une certaine profondeur, ça va diminuer le nombre de poissons tués dans les eaux internationales.

Chaque soirée dans l'océan Pacifique, «sept cents bateaux du Japon, de la Corée du Sud et de Taiwan essayent de saisir des poissons avec des filets qui mesurent 80 milles» (2). Mais plus spécifiquement ces bateaux essayent d'avoir les calmars, mais au lieu ils prennent tous les poissons de l'océan. «Chaque saison 850 000 oiseaux de mer sont embrouillés dans ces filets et en plus de cela, il y a des baleines, des phoques, et même des dauphins» (3). Je pense que les filets de pêche attrapent trop de poissons et les bateaux doivent commencer à essayer de tuer ce qu'ils doivent avoir comme les calmars. Pour faire ceci, peut-être ils pourraient pêcher durant la journée donc, ils peuvent regarder ce qu'est-ce qu'ils tuent.

Près de la Colombie-Britannique il y a aussi un problème majeur. «Les filets de pêche diminuent le nombre de saumons de près de 20 000 tonnes par année» (4). Ceux qui attrapent les poissons, plus particulièrement les bateaux de Taiwan, essayent de tuer les calmars, mais ils tuent nos saumons. À mon avis, je pense que les pêcheurs de Taiwan devraient rester dans leur région de pêche et ne devraient pas venir ici au Canada pour tuer nos poissons. On doit avoir des règlements plus stricts qui les empêchent de venir pêcher ici.

Selon moi, les filets de pêche doivent être abandonnés. Il y a trop de poissons qui sont gaspillés et des mammifères en voie d'extinction sont tués par ces filets. On doit faire quelque chose avant que notre population aquatique disparaisse totalement.

Sincèrement,

(1) In Maclean's, «An Alarming Catch», Vol. 102 nº 24, p. 49.
(2) In Ibid
(3) In Ibid
(4) In Ibid

Alain Tessier
Edmonton, Alberta

Le destin d'un lac abandonné

Des larmes de désespoir ont grossi ton torrent,
Toi très beau, ton endroit est devenu vacant.
Déception soudaine, l'accord non partagé,
Inlassablement tu continues à cheminer.
Toi dès à présent considère anéanti ou mort,
Si la détresse accable, ton âme vit encore.
Tu deviendras un lieu de villégiature,
Rien ne se perd, mais aussi rien ne dure.
Tout passe tout casse tout lasse, dit le proverbe,
On ne te foisonnera, ni une couronne ni une gerbe.
Eu égard pour ceux qui l'ont espéré,
Tu ne représentes désormais que la fatalité.
La paix sera réduite, l'espérance restera fausse.
Tant que les hommes se débattront pour obtenir gain de cause.
Subissant les affres d'une vie trop courte.
Laissons vibrer les accords de notre coeur à l'écoute.
Ne prenons pas pour acquis des discussions sans fin.
Pour n'aboutir qu'à une solution sans lendemain.
Lac Meech tu resteras la vedette en renom,
Parmi les autres qui semblent être tes compagnons.
Soyons unis main dans la main,
Nous prouverons que nous sommes de vrais Canadiens.

Fernande Labonté
Morinville

Pensée de la semaine...

La vie terrestre est un passage vers un infini inexploré...

(Belline)

LE FRANCO

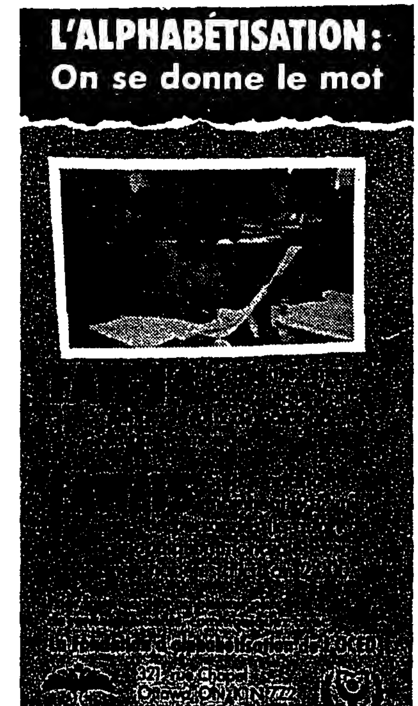
Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureaux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.



Nouvelles régionales

• Calgary

Nouveau président à la Société de théâtre

par MARTYNE COUTURE

André Belzile est le nouveau président de la Société de théâtre de Calgary depuis l'assemblée générale de la société en juin dernier.

C'est avec une toute nouvelle équipe qu'il amorce cette saison de théâtre. Avec des pièces de Molière et d'Agatha Christie, on peut prévoir que la Société de théâtre de Calgary sera occupée.

Le président André Belzile tient à ce que la société fonctionne bien. Pour lui, la clé du succès réside dans une bonne programmation théâtrale; les goûts sont dans la nature, et il entend continuer à promouvoir la diversité dans les pièces choisies afin d'attirer de plus en plus de gens à ce théâtre francophone.

Et on vise plus particulièrement les étudiants de l'université de Calgary. Selon M. Belzile, il y a beaucoup de gens au département d'allemand et d'espagnol qui comprennent le français. «Quelques-uns viennent déjà voir nos pièces, et nous voudrions en attirer encore plus» ajoute-t-il.

Il est aussi très au courant des difficultés auxquelles une minorité peut faire face. «Il faut faire une bonne promotion du fait francophone. Nous sommes une minorité, et quelques fois c'est difficile. Mais je continue de croire qu'il y a moyen d'intéresser les gens au français».

M. Belzile aimerait ajouter une nouvelle facette au théâtre à Calgary. «C'est peut-être à cause de l'existence de la ligue d'improvisation à Calgary, mais pour beaucoup de gens, le théâtre est égal à comédie. Je trouve que ce serait bon que l'on ait une pièce un peu plus sérieuse, un drame ayant un message».

De plus, plusieurs projets semblent bourdonner dans sa tête: récital de poésie, pièce avec un seul comédien, théâtre burlesque, etc.

André Belzile se dit un maniaque du théâtre. Il ajoute qu'il a hâte de commencer son mandat pour de bon. Mais tout ça lui fait quand même peur un peu: «ça me fait peur d'être président parce que je ne veux pas prendre de décision seul, je veux travailler en équipe». Et il ne se gêne pas pour vanter son équipe à l'exécutif: «ils sont dynamiques, et ils ont tous le même but. Avoir une excellente saison de théâtre».



Le nouveau président a été élu lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 16 juin dernier.

Lors de l'assemblée générale, sept personnes ont été élues à l'exécutif: Ghada Chatila, vice-présidente aux affaires externes; Suzanne Sawyer, vice-présidente aux affaires internes; Julie Marchand, trésorière; Louise Sabourin, secrétaire; Daniel Pharand, directeur section radio et télé; Daniel Robidoux, responsable de la ligue d'improvisation et finalement le président André Belzile.

La saison débutera avec la comédie dramatique «Coeur de papa» de Jean Barbeau. Suivra une pièce de Molière «Georges Dandin ou le mari confondu», et ensuite «Les dix petits nègres» d'Agatha Christie. Le tout se terminera par une comédie qui sera présentée au Fringe à Edmonton, «La génération velcro» de Gisèle Villeneuve.

• Bonnyville

Les bingos font fureur

par LIONEL RÉMILLARD

Lorsque les bingos monstres ont débuté à Bonnyville en 1986, les prix fabuleux ont atteint 796 339 $. Pour l'année 1989, le tableau d'affichage au Stampede bingo indique 1 160 095 $. Ces sommes représentent 65% des recettes. L'ancien magasin COOP a été acheté par M. Léo Caouette et a été aménagé en un centre de bingo moderne avec une opération technique très sophistiquée.

Une vingtaine d'organismes communautaires bénéficient des profits des bingos. Dépendemment de plusieurs facteurs, les profits peuvent varier de 200 à 2 000 $.

L'ACFA régionale participe à cette aventure rentable. Une nombreuse équipe de dévoués volontaires de tous les âges est requise hebdomadairement.

Le comité responsable est composé de Nicole Bugeaud-Croteau, Francine Gagnon et Isabelle Hétu.

La part des profits de l'ACFA est versée à la dette de l'achat du centre communautaire. Ce dernier fut acquis au coût de 250 000 $. Trois dons très importants ont bien lancé la campagne de recrutement de fonds sous la présidence de René Dallaire. Vincent Caouette Inc., l'ACFA provinciale, et les profits accumulés au cours des années pour les camps d'été furent aussi versés pour payer la dette.

Jusqu'à maintenant, on a recueilli environ 12 000 $ en dons, les montants variant de 1 $ à 1 000 $. Le centre a été acquis par le Festival Bonnyvillois.

À partir de septembre, il n'y aura plus de bureau public au centre. La salle sera totalement à la disposition de la communauté. Déjà, le club de l'âge d'or s'y installe graduellement et le comité de gérance étudie un projet de réaménagement et de modernisation.

• Bonnyville

Un ajout à l'ACFA

par LIONEL RÉMILLARD

Madame Clémence Lemire a été embauchée en tant qu'agente de liaison et de coordination à l'ACFA de Bonnyville.

Madame Lemire, née Lavoie, est originaire de Saint-Isidore et a complété ses études secondaires à l'école Routhier de Falher.

Elle a occupé au cours des années plusieurs postes en tant que secrétaire ou agente de bureau à Edmonton puis à Bonnyville.

De nombreux organismes communautaires et paroissiaux ont joui des services bénévoles de madame Lemire. Depuis quelques années, elle est très active dans le milieu francophone de Bonnyville et en particulier au sein de l'ACFA régionale où elle a occupé plusieurs postes de responsabilités.

Dès septembre, elle apportera sa bonne connaissance du milieu, ses convictions personnelles et professionnelles, un engagement dans la francophonie albertaine dont elle partage histoire, attentes, et espérances. Bienvenue Clémence!

Arts et spectacles

• Provincial

Un festival culturel pour les jeunes

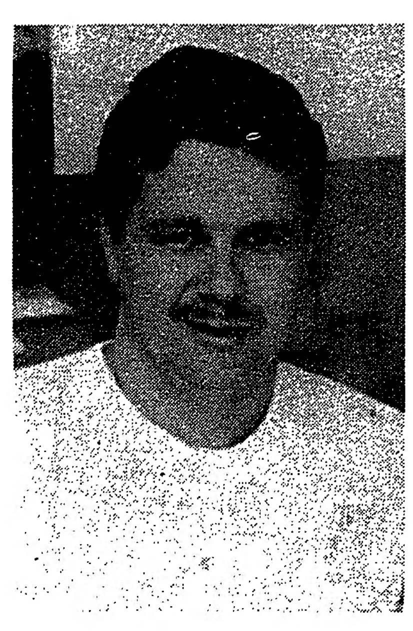
par MARTYNÉ COUTURE

La FPFA parrainera un projet de festival culturel pour les jeunes francophones de l'Alberta qui se déroulera en juin 1991 à Edmonton.

C'est en collaboration avec Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) et l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) provinciale que la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) invitera des élèves provenant d'une vingtaine d'écoles dont le français est la langue première d'enseignement à participer à ce festival.

On y retrouvera trois catégories: l'art d'interprétation (danse, théâtre, chant, musique, poésie, débat et autres), l'art visuel et littéraire (composition écrite, poésie, dessin, peinture, artisanat, art industriel, photographie, autres), et finalement l'improvisation.

Pour la première édition de ce festival, les jeunes de partout en province seront invités à Edmonton. De la maternelle à la douzième année, ils pourront tous participer. Par contre, il n'y aura que les jeunes de la quatrième à la douzième année qui auront la chance de se déplacer à Edmonton pour deux jours.



Richard Johnson

Le festival culturel vise en premier lieu la participation et non pas la compétition. Pas de premier prix, pas de meilleur ni de moins bons, on veut plutôt reconnaître les talents créatifs, littéraires, musicaux et théâtraux des élèves.

On compte sur les professeurs pour intéresser les jeunes à participer à ce festival; un guide leur sera envoyé à l'automne afin de répondre à toutes les questions à venir. Quant aux parents, on espère les voir en grand nombre à titre de bénévoles mais aussi pour offrir un public à ces jeunes talents.

On envisage la possibilité d'élargir les invitations aux élèves en école d'immersion pour venir participer à ce festival, mais pour le moment, comme le dit Richard Johnson de la FPFA, «nous allons essayer de l'organiser du mieux que l'on peut pour la première année et on verra plus tard».

Voilà donc un excellent moyen de mettre en valeur de jeunes talents que l'on n'a pas su reconnaître encore. En juin prochain lors de ce festival culturel, peut-être y découvrera-t-on des Crystal Plamondon et Eddy Cormier juniors!

• Radio-Canada

Roch Voisine se démarque

par MARTYNE COUTURE

Hélène n'a pas fait de place à Julien Clerc! Roch Voisine a remporté les honneurs avec sa chanson «Hélène» devant la chanson de Julien Clerc «Fais-moi une place» au Référendum international de la chanson francophone qui s'est tenu en fin de semaine dernière à travers les pays membres de la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF).

Ce Référendum est l'aboutissement du concours Notre chanson qui, tout le mois de juillet, incitait les auditeurs à choisir leurs trois chansons préférées parmi les dix pré-sélectionnées. Le Canada, la France, la Belgique et la Suisse ont donc choisi cinq chansons afin de rejoindre la grande finale de samedi dernier. «Jolie Louise» de Daniel Lanois, s'est classé bon deuxième, suivent «Fais-moi une place» de Julien Clerc, «Alexis m'attend» de Philippe Lafontaine et «Casser la voix» de Patrick Bruel.

Jean-François Doré a animé cette émission spéciale pour le Canada. Afin de déterminer le gagnant, la population de tout le pays avait deux heures pour téléphoner à Radio-Canada.

Contrairement à ce qui s'est passé l'année dernière, le standard téléphonique n'a pas flanché.

L'an dernier, c'est Patricia Kaas qui avait remporté les honneurs de ce vote populaire pour sa chanson «Mon mec à moi». Le trophée Renonciat, créé par Christian Renonciat, est donc transféré cette année à un homme. Une autre chaude lutte aura sûrement encore lieu l'an prochain, une histoire à suivre...

Projet «Chantier 1990»

Le Centre de plein air Lusson en collaboration avec le Mouvement québécois des chantiers organise pour le mois de septembre 1990 un chantier d'aménagement au Centre de plein air Lusson. Lors de ce chantier, des jeunes (18 à 25 ans) provenant du Québec et de l'Alberta travailleront bénévolement pour améliorer les installations du Centre. Au mois d'octobre 1990, le groupe (4 jeunes du Québec et 4 de l'Alberta) encadré par deux animateurs se rendra au Québec pour aider un organisme québécois dans la réalisation d'un projet d'aménagement.

Dans le cadre de ce projet, nous sommes à la recherche de participant(e)s. Si tu as entre 18 et 25 ans et si tu es disponible du 3 septembre au 8 novembre 1990, voilà une chance unique de vivre une expérience enrichissante. De plus, tu participeras au premier chantier réalisé dans une province canadienne autre que le Québec.

Voici quelques informations à propos de ce projet:

Dates des chantiers:
- Chantier au CPAL du 3 au 28 septembre 1990
- chantier au Québec du 6 octobre au 2 novembre 1990.

Travaux à réaliser lors du chantier au CPAL:
- Travaux de finition sur les bâtiments existants
- aménagement du terrain (sentiers, piste d'hébertisme)
- amélioration de la route d'accès
- construction et installation d'affiches sur le bord de la route.

Coût: Tu es logé(e) et nourri(e) pendant les chantiers. Au niveau transport, ton billet d'autobus est fourni.

Inscription:
Tu peux obtenir un formulaire d'inscription au bureau de l'ACFA de ta région. La date limite d'inscription est **le 15 août 1990.** Si tu es sélectionné(e), un montant de 50 $ est nécessaire pour couvrir les frais d'inscription.

Pour plus d'information tu peux communiquer avec Martine Caron au 469-4401 ou en écrivant à:



Projet Chantier a/s Martine Caron
Centre de plein air Lusson
8925 - 82e Avenue, suite 100
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: 469-4401

Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration de:
Gouvernement du Québec, Bureau d'Edmonton
Greyhound Lines of Canada
Francophonie jeunesse de l'Alberta
Mouvement québécois des chantiers
ACFA régionale d'Edmonton

Explorations dans les arts

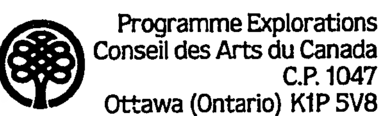
Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 septembre**. La date limite du concours suivant est le **15 janvier**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire au:



Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Céline Dion «Unison» CBS BCT-80150.
Elle s'était signalée à l'attention générale en chantant du «Mélanie», «Une colombe», «Incognito», etc., et à présent elle se lance dans la bataille en interprétant du matériel anglais: «If There Was Any Other Way» (premier 45 tours), «Love By Any Other Name» (de la plume de David Foster), «Have A Heart» de Aldo Nova, «If We Could Start Over» de Stan Meissner (The Eagles), etc. La voix perçante et portante de Céline Dion possède de plage en plage une certaine ampleur qui séduit. Très impressionnant d'un bout à l'autre, «Unison» produit par David Foster et enregistré à Londres, New York et Los Angeles est incontestablement le signe d'une maturité intelligente.

Estelle Esse «Estelle Esse» Trans-Canada/Kébec Disque KDC-666.
La choriste préférée de Claude Barzotti, Roch Voisine, et Mario Pelchat a remporté en 1983 le trophée SDE Canada en tant que co-compositeure de la chanson francophone de l'année «Plus fort» (interprétée par Marie-Michèle Desrosiers). Elle sort enfin de l'ombre avec un premier album simplement intitulé «Estelle Esse» produit par Serge Laporte. Il s'agit d'un disque d'amour qui accroche côté coeur, et qui vibre émotion. D'intérêt particulier: «Chantilly Café», «Plus fort et plus grand», «Drôle de vie», «Baisers volés», et «Laisse-toi aller». Musicalement, c'est discret, pas tape-à-l'oeil, mais riche et confortable. Fortement recommandé.

Nicholas Peyrac «J't'aimais trop, j't'aimerai tellement» Capitol/EMI 93421.
Nicholas Peyrac né dans une famille de médecins à Paris en 1945 a débuté sur la scène musicale en 1975. Sa voix ne manque pas de charme et ses chansons qui nous invitent au voyage et qui nous amènent à rêver sont bien faites sur le mode traditionnel. Avec «J't'aimais trop, j't'aimerai tellement» on y retrouve les complices de son album précédent dont Sébastien Sanya Maria au clavier, Bruce Gaitsch (Madonna) à la guitare, et Philippe Chauveau (Mory Kante) à la batterie. À signaler ici: «Et même» (premier 45 tours/vidéo), «Vivre ici», «Et tous ces matins sans elle», et la chanson-titre. Bref, un travail franc, et sincère.

Divers artistes «Teenage Mutant Ninja Turtles» (trame sonore) Capitol/SBK 91066.
Un film à la hauteur de Batman et de Superman? Côté musical on nous présente du «dance rap music» qui se prête assez bien à la danse du jour: «Spin That Wheel, Turtles Get Real» (premier 45 tours) du groupe HI TEK 3, «This Is What We Do» de M.C. Hammer, et «Let The Walls Come Down» de Johnny Kemp. Ce qui fait défaut, ce sont les convictions des interprétations et la progression trop retenue des pièces. Uniquement pour qui se dit grand fervent du rap et «hip-hop music» à la sauce épicée américaine.

Agriculture

• Ottawa

Gatt: le Canada a défendu sa position à Genève

Le ministre d'État à l'Agriculture et ministre de la Consommation et des Sociétés, M. Pierre Blais, a entrepris une visite au siège du GATT à Genève.

Il y a rencontré des représentants de la Communauté européenne, des hauts fonctionnaires du GATT et l'équipe canadienne de négociation. M. Blais s'est entretenu avec le ministre français de l'Agriculture, M. Henri Nallet.

Le ministre canadien était accompagné, entre autres, du sous-ministre adjoint au Bureau des négociations commerciales multilatérales (NCM) du ministère des Affaires Extérieures M. Germain Denis.

M. Blais a expliqué et défendu le point de vue canadien dans les NCM sur l'agriculture. Il a fait valoir l'importance primordiale que le Canada accorde à l'élimination des subsides à l'exportation et au maintien de l'intégrité des systèmes canadiens de gestion des approvisionnements.

«Le Canada ne ménagera aucun effort d'ici la fin décembre pour rallier l'appui du plus grand nombre possible de ses partenaires commerciaux», a déclaré M. Blais.

«Le ministre du Commerce International, John Crosbie, participera, d'ici la fin du mois, à des activités officielles reliées au GATT, et le ministre de l'Agriculture, Don Mazankowski, a rencontré ses homologues des États-Unis, de la Communauté européenne, de l'Australie et du Japon en Irlande, à la fin du mois de juillet», a conclu M. Blais.

Position du Canada inchangée

Le gouvernement canadien a réaffirmé la position qu'il défend à la table des négociations du GATT sur l'agriculture. «La position du Canada au GATT demeure inchangée», a déclaré le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski.

Il a souligné que l'équipe canadienne de négociation continuera de tout mettre en oeuvre pour que soient atteints les objectifs du Canada en matière d'agriculture dans le cadre des NCM. Ils demeurent:

- une réduction importante des subventions qui faussent les échanges, y compris l'élimination des subventions à l'exportation;
- une libéralisation substantielle de l'accès aux marchés internationaux;
- de nouvelles règles commerciales globales qui s'appliquent également à tous les pays, y compris l'élimination des exceptions propres à un pays;
- la clarification de l'article XI, et une meilleure discipline sur les droits compensateurs; et
- un cadre visant à empêcher l'utilisation abusive des réglementations sanitaires comme obstacles déguisés au commerce.

• Alberta

Un niveau d'approvisionnement en eau normal presque partout

Le dernier rapport sur les conditions d'approvisionnement en eau publié par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) indique que le niveau de précipitations sur la majorité des régions agricoles des Prairies était normal ou au-dessus de la normale. Seules quelques parties des régions est et sud de l'Alberta, sud-ouest et ouest-centrale de la Saskatchewan ont reçu des niveaux au-dessous de la normale.

Le rapport indique également que les pluies sont arrivées trop tard pour l'ensemencement de certains terrains en chaume ou en jachère surtout dans l'est de l'Alberta et dans l'ouest et sud de la Saskatchewan.

Le rapport de l'ARAP présente des renseignements fournis par le Groupe de surveillance de la sécheresse dans les Prairies qui est constitué de représentants de plusieurs organismes fédéraux, provinciaux et privés.

En ce qui concerne l'Alberta, le niveau d'eau des grands réservoirs d'emmagasinage est normal ou au-dessus de la normale.

La couche aquifère est d'un niveau normal à travers la province sauf dans certaines régions du sud où le niveau demeure faible.

En termes généraux, des pénuries d'eau de surface sur les exploitations agricoles n'existent que dans les régions spéciales.

La teneur en eau de surface est faible dans les régions sud-est et est de la province, satisfaisante dans les régions sud-centrales, bonne dans le nord et excellente ou abondante dans les régions ouest.

Dans la moitié est de la province, le niveau des eaux souterraines est médiocre ou faible bien que bon ou excellent dans la moitié ouest de la province.

Aucune pénurie d'eau n'est prévue dans les agglomérations urbaines et rurales.

Les pâturages dans l'ouest de la province, ainsi que dans la région de Rivière-la-Paix, sont en général en bon ou en excellent état tandis que dans la moitié est de la province ils sont en mauvais état.

Carrières et professions

Carrières et professions

• Ottawa

Le bovin canadien fait son entrée sur le marché brésilien

Le secteur canadien d'élevage du bovin vient d'effectuer une première percée au Brésil. Un premier envoi de 100 têtes de bovins canadiens Simmentals de première qualité a été livré dans cet énorme pays d'Amérique du Sud.

Cet événement est important pour l'industrie canadienne parce que le Brésil est un marché de plus de 100 millions d'habitants et l'élevage du boeuf est une des principales industries du pays et une des principales exportations.

L'industrie canadienne, Agriculture Canada et le ministère des Affaires extérieures ont mis trois ans à éliminer les obstacles au commerce. Le marché brésilien offre aussi des débouchés pour les races Charolais, Hereford et Angus.

Le cheptel brésilien compte environ 100 millions de têtes de bovins et de bisons, ce qui représente d'excellentes possibilités de commercialisation pour le Canada. Les éleveurs canadiens croient que l'introduction d'animaux canadiens de première qualité permettra aux Brésiliens de rehausser la qualité de leur troupeaux grâce à des croisements et de satisfaire les consommateurs qui exigent maintenant une qualité plus constante.

Le Canada exportait déjà des bovins laitiers et du matériel génétique au Brésil depuis plusieurs années mais les contrôles d'importation du gouvernement brésilien avaient jusqu'à présent empêché le vente de boeufs.

Dans le cas des Charolais, dit Agriculture Canada, les brésiliens «ne reconnaissaient que les animaux de race pure à 100%. Lors de leur arrivée au Canada, les bovins Charolais ont été croisés pour améliorer certaines caractéristiques. Toutefois, de nouveaux croisements ont depuis permis de ramener la pureté à 99.9%».

Le gouvernement et le secteur ont élaboré conjointement une stratégie de mise en marché afin de faire connaître au secteur brésilien des bovins de boucherie la supériorité génétique du cheptel canadien et de réduire les obstacles aux échanges. Nos représentants se sont efforcés d'assurer la présence canadienne aux principales expositions agricoles et auprès des cadres du gouvernement brésilien, des associations d'éleveurs et des éleveurs influents.

Des missions commerciales composées de représentants d'Agriculture Canada, d'Affaires extérieures Canada et du secteur ont parcouru le Brésil afin de faire valoir l'excellence de la qualité et des normes sanitaires du secteur canadien des bovins.

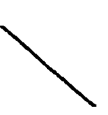
Ces missions ont donné lieu à l'élimination des obstacles au commerce, tel que le refus d'inscrire les bovins Charolais canadiens au registre du cheptel brésilien, et à la signature d'ententes sanitaires pour

(suite à la page 10)

Bloc-notes

une courtoisie de...





We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

EDMONTON

Une nouvelle pré-maternelle d'immersion française pour les 3 et 4 ans est en voie de s'établir à l'école St.Angelas. Si vous êtes intéressé, S.V.P. contacter Irma au 475-0846 ou Emilie au 475-6322.

07/9

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 9h30 à 11h30 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.



Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CALGARY

Avez-vous besoin d'aide? Si oui, employez un jeune de 12 à 15 ans, de la Coopérative jeunesse de service de Saint-Isidore. Appelez-nous au 624-4640. Nous attendons vos appels.

10/08

J'aurais besoin d'un homme pour travailler avec moi, afin de poser du «gyproc». Pas d'apprenti S.V.P. téléphoner après 20h30 et demander Jean-Marc au 288-9018.

24/8

Appartement à partager dans Dalhousie, (près de l'université). Laveuse-sécheuse, grande chambre, 255 $/mois chauffage et électricité inclus. Tél.: 286-3403 (Lyne).

17/8

Gardienne et maman de deux enfants désire prendre soin des enfants de 2 ans 1/2 et plus; temps partiel, régulier, quartier Pleasant Heights N.O. Michelle Bisson 282-7708.

31/8

EDMONTON

La maison de mode Leigh Morgan offre: vente de linge pour dames (stock printemps été 90) de 30 à 40% de réduction. Contactez: Lise Sauvé, 4704 - 103e Avenue, 466-0482 de 17h à 21h, fin de semaine de 10h à 17h.

17/8

Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

14/9





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 668648 - pour le SERVICE CANADIEN DES PARCS - PARC NATIONAL DES LACS WATERTON, ALBERTA - MUR GABION, CLÔTURES ET ENSEIGNES À L'ENTRÉE DU PARC.

DATE DE FERMETURE: le vendredi 17 août 1990

On peut obtenir les documents de la soumission au bureau à la pièce 632, édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Calgary, Lethbridge et Medicine Hat, Alberta.

Pour informations techniques, contacter: M. E. Viddal, gérant du projet, téléphone: (403) 495-3224.

Pour informations concernant l'appel d'offres, téléphoner: (403) 495-3213.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canadä



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 802560 - pour TRANSPORTS CANADA, Edmonton, Alberta, aéroport international d'Edmonton, amélioration de la route partant de la piste 01-19 allant jusqu'à l'aire de triage de sécurité.

DATE DE FERMETURE: le jeudi 16 août 1990

On peut consulter les documents relatifs à l'appel d'offres au bureau de l'Association de la construction situé à Edmonton, Alberta.

Pour informations techniques, contacter: Samir Assaad, ingénieur du projet, téléphone: (403) 495-6020.

Pour informations concernant l'appel d'offres, téléphoner: (403) 495-3213.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canadä

Bovin...

(suite de la page 8)

l'exportation de bovins sur pied, de sperme et d'embryons. Les éleveurs brésiliens de bovins sont vivement intéressés à utiliser les améliorations génétiques et les techniques canadiennes pour améliorer leurs troupeaux de race pure et leurs programmes de croisement. L'année dernière, le Canada a expédié un premier envoi de bovins Simmentals, et les négociations visant à exporter des Charolais devraient aboutir bientôt.

Tous les participants sont satisfaits du succès obtenu jusqu'à maintenant, mais ils se demandent si le gros du travail ne reste pas encore à faire. «On ne peut tout abandonner maintenant que l'on a obtenu un certain succès», ajoute M. Roger Deeg, président de l'Association canadienne des éleveurs de Simmentals. «Maintenant que nous avons préparé le terrain, nous devons continuer sur notre lancée et exploiter pleinement les possibilités de débouchés commerciaux au Brésil et dans le reste de l'Amérique du Sud».

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 4 au 10 août 1990

SAMEDI

17h00 **EXPÉDITION**
17h30 **LA MER À VOIR**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h10 **L'ÉCOLE DE MARCHE**
18h30 **SAMEDI PM**
19h30 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
20h00 **CINÉMA:** Henri
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h25 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La plume de l'amour

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **VISIONS D'ICI**
19h00 **SAMEDI DE RIRE**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Tampopo
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **CINÉ-CLUB:** Gorki - L'enfance de Gorki

LUNDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **DÉCOUVERTE**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
20h00 **LES FRANCOPHOLIES:** Maurane
21h00 **CONCERTS D'ÉTÉ**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **L'HEURE G**
23h40 **COURTS MÉTRAGES:** O Picasso

MARDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **LE FUNESTIVAL:** Le grand restaurant
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **L'HEURE G**
23h40 **CINÉMA:** Le meurtre de Mary Phagan

MERCREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à Pittsburg
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **L'HEURE G**
23h40 **CINÉMA:** Les griffes du lion

JEUDI

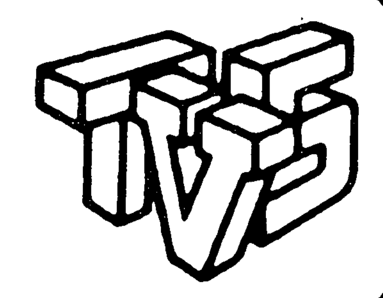
17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** L'empire contre-attaque
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **L'HEURE G**
23h40 **CINÉMA:** Luke la main froide

VENDREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
20h00 **LE NORD ET LE SUD**
21h00 **NICK CHASSEUR DE TÊTES**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **L'HEURE G**
23h40 **CINÉMA:** C'est Picone qui m'envoie

POUR VOUS AVANT TOUT

La télévision internationale de langue française



Semaine du 4 au 10 août 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **HAUTE CURIOSITÉ**
21h00 **MUSIQUE CLASSIQUE**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **PARCOURS**
23h15 **SACRÉE SOIRÉE**
24h35 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **LATITUDES**
20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h05 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
22h35 **APOSTROPHES**
23h50 **LATITUDES**
24h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **L'INFO-5**
18h00 **DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**
19h00 **THALASSA**
20h00 **CHOCS**
21h00 **ESPACE FRANCOPHONES**
21h30 **SCULLY RENCONTRE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**
24h00 **THALASSA**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **L'INFO-5**
18h00 **MERS ET MERVEILLES**
19h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h30 **CIEL, MON MARDI!**
22h25 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h55 **L'INFO-5**
23h25 **MERS ET MERVEILLES**
24h25 **CHAMPS ÉLYSÉES**
01h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **L'INFO-5**
18h00 **AU NOM DE LA LOI**
19h00 **LÉGENDES DU MONDE**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **JEUNES SOLISTES**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **AU NOM DE LA LOI**
24h00 **LÉGENDES DU MONDE**
24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **L'INFO-5**
18h00 **EX-LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h40 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
21h40 **AUTANT SAVOIR**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **EX-LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **L'INFO-5**
18h00 **TELL QUEL**
18h30 **TÉLÉSCOPE**
19h00 **LIVRES PARCOURS**
19h30 **OBJECTIF ÉCONOMIQUE**
20h00 **ON DEVRAIT EN PARLER À LA TÉLÉ**
20h30 **DEUIL EN 24 HEURES**
21h30 **ALICE**
22h15 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h45 **L'INFO-5**
23h15 **TELL QUEL**
23h45 **TÉLÉSCOPE**
24h15 **LIVRES PARCOURS**
24h45 **OBJECTIF ÉCONOMIQUE**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

André Gagnon sera présent au rassemblement des Gagnon et Belzile

André Gagnon, le grand artiste québécois de renommée internationale, a accepté de se produire à l'occasion du grand rassemblement de la famille Gagnon et Belzile, les 10, 11 et 12 août prochains dans la région de Québec.

Le récital solo de notre grand pianiste compositeur couronnera la journée du samedi 11 août. Présenté à l'hôtel Château Mont Sainte-Anne, à Beaupré, Québec, ce spectacle sera offert gratuitement aux familles Gagnon et Belzile, rassemblées pour célébrer le 350e anniversaire de l'installation de leurs ancêtres. Le Château Mont Sainte-Anne sera le point de ralliement des familles qui participeront à ce grand rassemblement.

Pour de plus amples informations, contactez: Association des familles Gagnon et Belzile Inc., a/s Planicongrès Limitée, 3325 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec), G1X 1S4. Téléphone: (418) 658-2000.

À tous les Miville, Deschênes...

À tous les descendants de Pierre Miville inc. regroupant tous les Miville, Deschênes, Dechêne, Dechaine, Mainville, Minville, Mayville, Méville enfin tous les orthographes du nom.

Nous sommes à cueillir toutes les données concernant ces familles afin de produire en 1991 un répertoire de naissances, baptêmes, mariages, décès et sépultures.

Pour informations, s'adresser à: Les descendants de Pierre Miville inc., (pavillon Casault, Université Laval), Case postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2.

ERRATUM

Lors de la dernière édition, à l'intérieur de l'article portant sur Hélène Gignac, nous ne visions pas à offenser qui que ce soit. Bien sûr, la francophonie albertaine inclut tous les francophones de la province, et nous regrettons bien sûr le départ de tout francophone vers une autre province, peu importe s'il est Québécois ou non.

La direction

Professionnels

Cartes d'affaires

• International

Des dinosaures albertains au Japon

par MARTYNE COUTURE

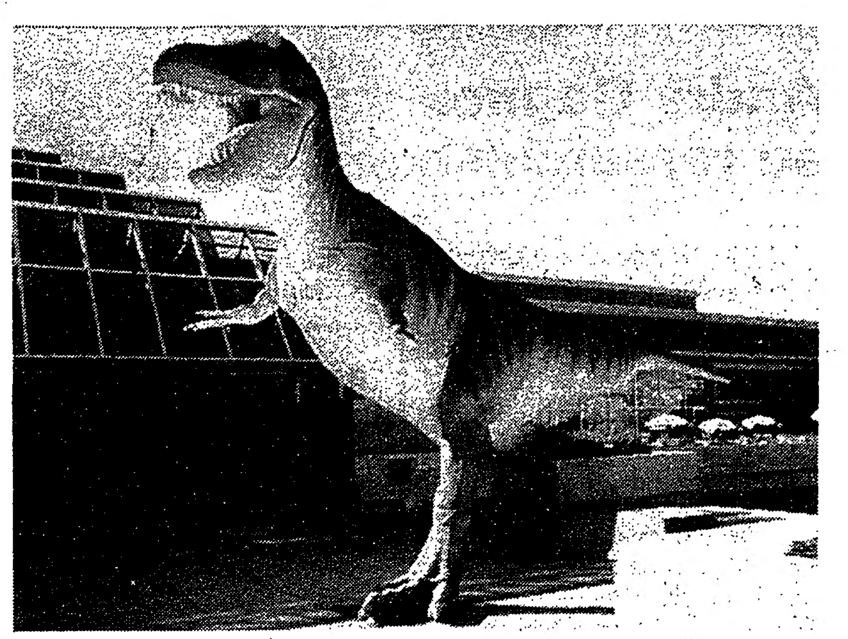
Une exposition de dinosaures de l'Alberta fait présentement fureur au Centre des congrès Nippon du Japon.

À la première fin de semaine d'ouverture, plus de 39 000 personnes ont visité cette exposition, mettant en vedette du matériel représentant les dinosaures, préparé par le «Royal Tyrell Museum of Palaeontology» en Alberta.

«Hitachi Dinoventure '90» combine à la fois les loisirs, l'information, l'éducation et le dialogue international. En plus de mieux faire connaître le monde des dinosaures, cela fait aussi connaître l'Alberta à des gens venus de partout dans le monde.

L'événement se déroulera tout au cours des deux prochains mois. On s'attend à ce que plus de deux millions de personnes voient les 14 reproductions de dinosaures grandeur nature, en plus de 33 autres espèces de fossiles. C'est la plus grande exposition de ce genre jamais vue implantée pour une période de temps limitée.

Un kiosque démontrant le tourisme en Alberta, mettant en vedette une grande variété d'activités et d'attractions touristiques de la province, tient aussi place.



Pour le ministre du Tourisme de l'Alberta, M. Don Sparrow, «c'est une opportunité qui n'arrive qu'une fois dans la vie. C'est le temps de démontrer nos attraits touristiques à un groupe si important, qui en fait est l'un de nos marchés-clés». Selon lui, l'impression donnée lors de cette exposition influencera grandement des milliers de Japonais quant au choix de leurs destinations voyages.

«Hitachi Dinoventure '90» est commandité par Hitachi Corporation, la maison de publications éducatives Gakken Company Ltd, Tokyo Broadcasting Systems et une association de firmes plus petites. L'exposition se termine le 2 septembre 1990.

Calendrier des activités culturelles

Août 1990

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

4, 5 et 6 Première fête Franco-Albertaine au parc Miquelon, camping familial. Pour plus d'informations, veuillez contacter Yves Caron au 466-1680.

5 et 6 EDMONTON Festival du Patrimoine au Hawrelak Park. Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie Blanchet au 469-4401.

12 EDMONTON - Alliance Française pique-nique. Pour plus d'informations, appeler au 433-0671.

26 au 31 EDMONTON - Camp jeunesse du Théâtre Popicos. Des ateliers de théâtre seront offerts aux jeunes francophones. Pour plus d'informations, veuillez contacter Hélène Pérusse au 469-7193.



ACFA provinciale

Venez assister à une cérémonie pour célébrer la rénovation

du cimetière du vieux Végréville

Le 10 août 1990

au cimetière du vieux Végréville
5 milles au sud-ouest de Végréville

14 h 00: Messe
Bénédiction de la réplique de la première église de Végréville
Bénédiction du cimetière

Un goûter sera offert par le Secrétariat provincial de l'ACFA.
Venez en grand nombre célébrer nos pionniers francophones.
Surveillez votre Franco des prochaines semaines pour plus de détails.

Une réalisation de M. Robert Robert.

Pour plus d'info: 466-1680



ACFA provinciale

HORAIRE DES PRODUCTIONS FRANCOPHONES - FRINGE - AOÛT 1990 À EDMONTON

Chatouille/La Scène Folie de Sonia Côté «Tic Tac Teur».
Scène 5 - Walterdale Playhouse
18, 19, 20, 21, 22 août - 24 h 00
24, 25, 26 août - 12 h 30

Théâtre Popicos «La vie après le hockey»
Scène 5 - Walterdale Playhouse
21, 22, 23 août - 12 h 00
25, 26 août - 21 h 30

Société de théâtre de Calgary «La génération velcro»,
Scène 4 - Orange Hall
20, 21 août - 19 h 30
22, 23, 24 août - 24 h 00

Théâtre Français d'Edmonton «Conversation Sinfonietta».
Scène 9 - Holy Trinity Anglican Church
18 et 19 août - 15 h 00
23 et 24 août - 20 h 00
25 et 26 août - 14 h 00

Théâtre du Coyote «le Fossé/Vacancy» Manon Beaudoin/Lorna Thomas.
Scène 1 - Old Scona High School
18, 19 et 20 août - 12 h 00
24, 25 et 26 août - 17 h 15